



République Française
Département d'INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement de LOCHES
Canton d'AMBOISE

ARRETE n° 2025.76

portant constat d'abandon de biens sur le territoire communal
pris dans le cadre de la procédure
d'appréhension de biens sans maître

(premier arrêté)

Le Maire de la commune de SOUVIGNY-DE-TOURAIN (Indre-et-Loire)
identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 213 702 525

VU

- le Code général des Collectivités Territoriales,
- le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L 1123-1 et suivants, modifiés par loi n°2022-217 du 21 février 2022,
- le code civil, notamment son article 713,
- le Code général de la propriété des personnes publiques en son article R 1123-1 et l'avis de la commission communale des impôts directs en date du 5 février 2025
- la circulaire interministérielle du 8 mars 2006 relative aux immeubles sans maître,

Considérant qu'il existe sur le territoire de la commune des biens présumés sans maître,

VU

- la délibération 2025.17 prise par le Conseil municipal réuni le 27 mars 2025 décidant l'ouverture de la procédure d'appréhension des biens présumés sans maître désignés ci-dessous, situés sur le territoire de la commune
- la délibération 2025.37 prise par le Conseil municipal réuni le 9 octobre 2025 décidant d'ajouter aux 52 premiers biens identifiés 8 nouveaux biens présumés sans maître désignés ci-dessous, situés sur le territoire de la commune

ARRÊTE

Article 1 : Il est constaté que les parcelles ci-dessous désignées, sises commune de SOUVIGNY-DE-TOURAIN (37), n'ont pas de propriétaire connu et que les contributions foncières y afférentes ont été acquittées par un tiers ou n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans, ou se situent en dessous du seuil de recouvrement.

En conséquence, la procédure d'appréhension de biens sans maître est mise en œuvre par le présent arrêté sur les immeubles ci-dessous désignés, qui satisfont aux conditions de l'article L 1123-1 2° du Code général de la propriété des personnes publiques :

Arrêté 2025.76 - page 1 / 3

Mairie

3, rue Nationale

37530

Souvigny-de-Touraine

02 47 57 27 06

mairie@souvignynetouraine.fr

<https://souvignynetouraine.fr>



Secrétariat ouvert au public les mercredis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h.

Permanences du Maire les mercredis. Les Elus reçoivent sur rdv.

Section	N°	Surface cadastrale (m²)	Nature cadastrale	Lieu-dit	Dernier propriétaire indiqué au cadastre
Biens identifiés par délibération 2025.17					
A	0053	3 680	Taillis simple	LE CHATELLIER	M. MAHE FRANCOIS
A	0055	2 145	Taillis simple	LE CHATELLIER	MME MARGUERITAT NEE GAUTHIER
B	0300	575	Landes	BOIS DU MOULIN A VENT	MME VERNON NEE BERNAGE REGINE MARIE
C	0004	375	Taillis simple	LE VAU DE SAINT-REGLE	M. GUERIN SYLVAIN
C	0019	9 995	Taillis simple	LA COMTE	M. FOUCAULT GABRIEL FELIX MME FOUCAULT NEE BALUREAU ALBERTINE MARIE
C	0021	9 740	Taillis simple	LA COMTE	M. FOUCAULT GABRIEL FELIX MME FOUCAULT NEE BALUREAU ALBERTINE MARIE
D	0291	370	Taillis simple	CLOS D APPREMONT	M. BOSQUET CAMILLE JEAN
D	0295	330	Taillis simple	CLOS D APPREMONT	M. MOUCHE RAYMOND
D	0300	545	Taillis simple	CLOS D APPREMONT	MME FOURRE NEE PIDOUX
D	0310	265	Taillis simple	CLOS D APPREMONT	MME GUERIN NEE LESTIOU
D	0359	1 060	Taillis simple	CLOS ROUSSEAU	M. THIBAUT ADRIEN
D	0376	750	Taillis simple	LA SENELLERIE	M. THIBAUT ADRIEN
E	0183	286	Jardins	LE BOURG	M. DUMENIEU ANDRE
E	0223	905	Terres	LE BOURG	MME CHEDEAU NEE PESCH
E	0255	525	Taillis simple	LE BOURG	M. PACTEAU LOUIS
E	0256	1 710	Taillis simple	LE BOURG	MME PROUST HELENE MME PROUST NEE LEGENDRE
E	0741	1 240	Taillis simple	LA FOSSE PLATE	M. MOUCHE RAYMOND
F	0547	525	Taillis simple	LA BERNELLERIE	M. BESNARD LEOPOLD FERDINAND
F	0597	800	Jardins	LA BERNELLERIE	MME SASSIER CATHERINE
F	0652	310	Taillis simple	LA RESERVE	MME LOUZILLOU NEE MANGEANT
F	0660	610	Taillis simple	LA RESERVE	M. MOUCHE RAYMOND
F	0743	620	Taillis simple	BRUYERES DE LA SALLE	MME GUERIN NEE LESTIOU
F	0752	3 780	Taillis simple	BRUYERES DE LA SALLE	MME GUERIN NEE LESTIOU
F	0757	620	Taillis simple	LE GOUFFRE	M. LEROUX EMILE
F	0758	655	Taillis simple	LE GOUFFRE	M. BESNARD LEOPOLD FERDINAND
F	0764	1 120	Taillis simple	LE GOUFFRE	MME GUERIN NEE LESTIOU
F	0880	495	Taillis simple	LE FOURNEAU	MME MAHAIE NEE DELAVEAU
F	0885	835	Taillis simple	LE FOURNEAU	MME GUERIN NEE LESTIOU
F	0888	470	Taillis simple	LE FOURNEAU	M. CHEDEAU CHARLES
F	0889	375	Taillis simple	LE FOURNEAU	MME GUERIN NEE LESTIOU
F	0895	360	Taillis simple	LE FOURNEAU	M. BLONDEAU LOUIS
F	0956	270	Terres	LE FOURNEAU	M. DOSNAY GEORGES
G	0061	225	Prés	BOIS GRANDES TAILLES	MME DEJAY BLANCHE
G	0064	740	Taillis simple	BOIS GRANDES TAILLES	MME PERTHUIS NEE MICHAUT LEA
G	0078	675	Taillis simple	BOIS GRANDES TAILLES	M. OUVRAY HENRI
ZA	0005	14 720	Terres	LA CHANOINERIE	M. FOUCAULT GABRIEL FELIX MME FOUCAULT NEE BALUREAU ALBERTINE MARIE
ZA	0016	21 930	Terres	TOUCHE MARAIS	M. FOUCAULT GABRIEL FELIX MME FOUCAULT NEE BALUREAU ALBERTINE MARIE
ZA	0063	3 610	Terres	LA CHANOINERIE	M. FOUCAULT GABRIEL FELIX MME FOUCAULT NEE BALUREAU ALBERTINE MARIE

Section	N°	Surface cadastrale (m ²)	Nature cadastrale	Lieu-dit	Dernier propriétaire indiqué au cadastre
Biens identifiés par délibération 2025.17 (suppression ZI 27)					
ZD	0066	350	Terres	JEAN BUAIRE	M. ARCHAMBAULT MAURICE GILBERT
ZD	0067	700	Terres	JEAN BUAIRE	M. RICHARDEAU CAMILLE ERNEST
ZD	0069	560	Terres	JEAN BUAIRE	M. CATROUX MAURICE ANDRE
ZH	0015	1 960	Terres	LA CHAUMIERE	M. HENRI LUCIEN
ZH	0032	2 500	Terres	LE TROUZIL	M. ADAM GABRIEL
ZH	0053	5 090	Taillis simple	LE TROUZIL	M. GUERIN SYLVAIN
ZH	0054	530	Terres	LE TROUZIL	M. LUDAULT MAURICE
ZH	0055	30	Terres	LE TROUZIL	MME DELALEU JULES
ZH	0056	580	Terres	LE TROUZIL	M. MOUCHE RAYMOND
ZH	0059	230	Terres	LE TROUZIL	M. DENIOT LOUIS
ZH	0060	2 230	Terres	LE TROUZIL	M. HENRI LUCIEN
ZI	0003	3 630	Terres	LE COTEAU	M. PACTEAU LOUIS THOMAS
ZK	0112	1 080	Terres, prés	LA PECHERIE	MME BARBIER GENEVIEVE
D	0282	335	Taillis simples	CLOS D'APPREMONT	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS
D	0289	640	Taillis simples	CLOS D'APPREMONT	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS
D	0322	560	Taillis simples	CLOS D'APPREMONT	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS
D	0357	870	Taillis simples	CLOS ROUSSEAU	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS
D	0382	930	Taillis simples	LA SENELLERIE	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS
D	0391	360	Taillis simples	LA SENELLERIE	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS
ZE	0003	13 630	Terres	LA GRAVELLE NORD	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS
ZE	0012	7 760	Prés	LA GRAVELLE NORD	S A TECHN ET CONSTRUCTIONS

Article 2 : Le présent arrêté sera :

- Affiché à la mairie sur le panneau d'affichage légal de la commune
- Affiché sur les parcelles localisables et accessibles
- Notifié au dernier domicile du dernier propriétaire connu
- Notifié à l'habitant ou l'exploitant, si l'immeuble est habité ou exploité
- Notifié au Préfet de département

Article 3 : Si le propriétaire ne se fait pas connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues, les immeubles seront présumés sans maître et pourront être incorporés au domaine communal, dans le respect de la procédure fixée à cet effet par le code général de la propriété des personnes publiques.

Article 4 : Monsieur le Maire de SOUVIGNY-DE-TOURAINES est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Souvigny-de-Touraine,
le 19 décembre 2025

Frédéric SAROUILLE
Maire de Souvigny-de-Touraine



